



Opposition a un jugement correctionnel

Par **dips44**, le **14/06/2012 à 16:11**

Bonjour,

J'ai été déclaré coupable d'un vol en récidive, commis le 7 mars 2009, à Avignon. Le 29.03.2011, j'ai été jugé par défaut car je n'ai reçu aucune convocation. J'ai été condamné à la peine d'1 an d'emprisonnement ferme.

Ce matin même, je me rends à la prefecture pour récupérer ma nouvelle carte d'identité et on me signale que j'ai une fiche de recherche. On m'emmène donc au commissariat et j'ai donc fait opposition au jugement.

Je voudrais savoir si, avec l'aide d'un avocat qui me représentera car je ne pourrai pas être présent au procès (j'habite maintenant à l'autre bout de la France) le juge pourrait me transformer ma peine de prison en TIG ou autres ?

Merci d'avance pour vos réponses.